



DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
LE PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER (VOLET II),
UNE SOURCE IMPORTANTE DE FINANCEMENT RÉGIONAL

La CRÉ Montérégie Est injecte 400 000,00 \$ pour soutenir des projets!

APPEL DE PROJETS POUR LE TERRITOIRE DE LA MONTÉRÉGIE EST

Cowansville, le 20 juillet 2010 — Les organismes ou individus intéressés à obtenir de l'aide financière pour réaliser un projet de mise en valeur des ressources de la forêt ont jusqu'au 1^{er} septembre 2010 pour présenter leur projet dans le cadre du *Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier-volet II* du ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour la région de la Montérégie Est.

LES OBJECTIFS

Le volet II du *Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier* poursuit les quatre objectifs suivants :

1. Contribuer à la protection, à la mise en valeur et au développement des ressources du milieu forestier. Les ressources auxquelles réfère cet objectif sont la matière ligneuse, les habitats fauniques et les produits forestiers non ligneux. (*La mise en valeur désigne des activités permettant d'accroître la valeur d'une ou plusieurs ressources dans une perspective d'exploitation durable du milieu forestier*);
2. Contribuer à des projets récréotouristiques en milieu forestier, structurants pour la région;
3. Contribuer au développement de projets multiressources (gestion intégrée des ressources);
4. Contribuer à la mise en œuvre des plans régionaux de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT).

Depuis 1995, le Programme finance des projets de travaux sylvicoles, de mise en valeur de la faune, de construction de sentiers pédestres, d'inventaires multiressources ainsi que des projets éducatifs sur le milieu forestier et sa mise en valeur.

Pour davantage d'information concernant l'admissibilité ou pour les promoteurs désirant présenter un projet, vous êtes invités à télécharger le **Cadre normatif du Volet II 2010-2011** et le **Formulaire de demande d'aide financière**, tous deux disponibles sur le site Internet de la CRRNT Montérégie Est à l'adresse suivante : www.crrntmonteregie-est.org.

Ce programme est rendu possible grâce à au soutien financier du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF).

-30-

Pour plus d'information, prière de contacter :



Madame Martine Ruel

Coordonnatrice de la CRRNT Montérégie Est
Conférence régionale des élus de la Montérégie Est
749, rue Principale
Cowansville (Québec) J2K 1J8
Tél. : 450-266-5402 poste 250
Sans frais 1-877-266-5402 poste 250
Télécopieur : 450-266-6141
Courriel : martine.ruel@monteregie-est.org
Site Internet : www.crrntmonteregie-est.org